



Ville d'Isbergues

5 A, Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2026-205

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

l'interdiction de stationnement et la restriction de la circulation,

D187 – à côté du N°104

du 8 juin au 23 juillet 2026 inclus

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande en date du 20 mai 2026 de Madame Manon FOUCART pour SADE CGTH – Marles les Mines,

Considérant, qu'il convient de prendre les mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter l'exécution des travaux *de branchements EU et EP* situés N°104 rue Roger Salengro à ISBERGUES,

Considérant, que ces travaux seront réalisés par l'entreprise SADE CGTH, rue du Centre à MARLES LES MINES (62540), du 8 juin au 23 juillet 2026 inclus,

ARRÊTE

Article 1er : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte au droit des travaux susmentionnés, situés 104 rue Roger Salengro à ISBERGUES, du 8 juin au 23 juillet 2026 inclus.

Article 2 : La circulation sera alternée par feux tricolores, et il sera interdit de dépasser. La vitesse sera limitée à 30 km/heure.

Article 3 : La signalisation sera conforme aux normes en vigueur et mise en place par l'entreprise SADE CGTH MARLES LES MINES chargée de l'exécution des travaux.

Article 4 : Il appartiendra au bénéficiaire de procéder à la remise en état des lieux dès la fin du chantier, sous peine de poursuite.



Ville d'Isbergues

5 A, Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2026-205



Article 5 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Article 6 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville d'Isbergues, et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **26 MAI 2026**

Le Maire,

Publié le **1 JUIN 2026**



David THELLIER